

# BTS Agricole VITICULTURE-ŒNOLOGIE



La préparation du BTS Agricole Viticulture-Œnologie est une formation supérieure courte qui dure deux ans, donnant une qualification professionnelle de niveau 5. Les deux domaines viticulture et œnologie sont associées au sein du BTSA.

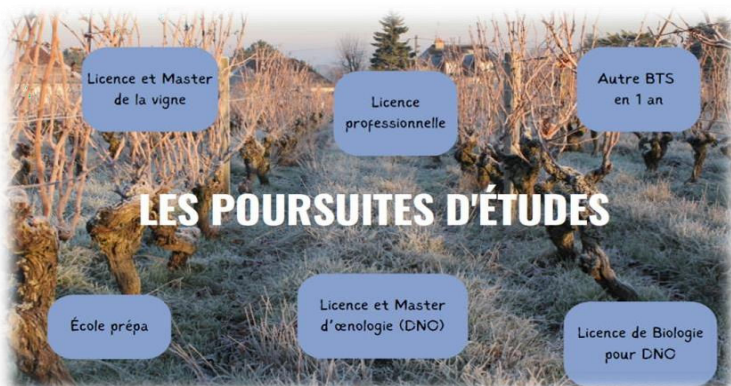
Elle forme des responsables d'unité de production ou de transformation (viticulteurs, maîtres de chai, ...) et des agents de relation conseils spécialisés en Viticulture-Œnologie (commerciaux, conseil technique...).

## Conditions d'admission

Cette formation s'adresse aux titulaires d'un Baccalauréat général, technologique ou professionnel. Pour

s'inscrire, il faut candidater via la procédure  **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

## Débouchés et/ou poursuite d'études



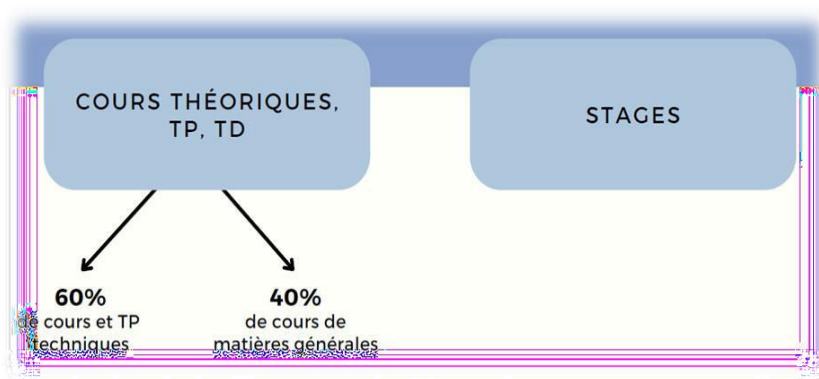
# Contenu de la formation

L'enseignement est assuré sur deux sites de l'établissement : le lycée de Fondettes (cours théoriques, dégustations, analyses produits, ...), et l'exploitation viticole de Chinon (travaux pratiques : taille de la vigne, conduite d'engins, contrôles maturité, visualisation du processus de vinification, ...).

De nombreuses séquences de stages en entreprises (15 semaines) et des visites en milieu professionnel sont effectuées sur les deux ans.

Un appui est donné quant à la préparation du projet professionnel ou la poursuite d'études.

Dans les matières techniques, on retrouve : mathématiques, informatique, sciences économiques et sociales (économie de filière et comptabilité), agronomie, biologie-écologie, viticulture, sciences et techniques des équipements, œnologie et chimie.



## Pourquoi choisir TOURS-FONDETTES agrocampus ?

Un accompagnement personnalisé tout au long de la formation

Une situation au cœur des multiples vignobles du Val de Loire

Un réseau de partenaires professionnels (maîtres de stage, ...) important

L'organisation d'une Foire aux vins

Une formation ouverte sur l'international, avec possibilité de voyages d'études et de stage à l'étranger



## Modalités d'évaluation

**Obtention du BTSA VO** : 40 % : épreuves terminales et 60 % : contrôles en cours de formation.

Janvier 2026